

LA PRÉSIDENTE



Catherine de Salins a été nommée, par décret du Président de la République du 2 septembre 2022, présidente du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire, après en avoir été la vice-présidente pendant quatre ans.

Conseillère d'État honoraire, Catherine de Salins a notamment occupé les fonctions de présidente adjointe de la section de l'administration du Conseil d'État, de directrice des affaires juridiques aux ministères sociaux et de présidente du conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

LE HAUT COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA CONDITION MILITAIRE (HCECM)

Créé par l'article 1^{er} de la loi du 24 mars 2005 portant statut général des militaires, devenu l'article L4111-1 du code de la défense, le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire a pour mission d'éclairer le Président de la République et le Parlement sur la situation et l'évolution de la condition militaire.

Le HCECM est un **organe collégial indépendant** dont les dix membres bénévoles sont nommés par le Président de la République pour 4 ans.

Il est assisté d'un **secrétariat général** permanent dirigé par un membre du contrôle général des armées, nommé par le ministre des armées et des anciens combattants.

Le Haut Comité :

- étudie objectivement tous les aspects de la condition militaire ;
- établit un rapport thématique annuel dans lequel il formule des avis et émet des recommandations ;
- élabore une revue annuelle de la condition militaire dans laquelle est inséré le suivi de ces recommandations.

Les publications du Haut Comité sont remises au Président de la République et transmises au Parlement.



© Présidence de la République - juillet 2024

MÉTHODE

- **DÉMARCHE OUVERTE ET OBJECTIVE**
 - **auditions** de hauts responsables des forces armées, des formations rattachées et de l'administration centrale, de personnalités civiles ou militaires ainsi que d'une délégation du Conseil supérieur de la fonction militaire et des associations professionnelles nationales de militaires représentatives ;
 - **visites d'unités et tables rondes** avec des militaires de tout grade et des conjoints de militaire, en toute liberté de parole ;
 - **immersions** dans des unités opérationnelles.



© armée de l'Air et de l'Espace ; visite BA106 - janvier 2024

- **ANALYSE COMPARATIVE DES DONNÉES**
 - **étude** des rapports et documents législatifs, réglementaires et statistiques (INSEE) ;
 - **comparaisons** avec la fonction publique, le secteur privé et les armées occidentales.

COMPOSITION DU HAUT COMITÉ

PRÉSIDENTE

Madame Catherine de Salins

Conseillère d'État honoraire

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Terry Olson

Conseiller d'État, section des Travaux publics

MEMBRES

Madame Isabelle Delarbre

Ancienne cadre dirigeante, Renault et TotalEnergies

Monsieur Yves d'Hérouville

Président de l'Institut des dirigeants d'associations et fondations

Général de corps d'armée (2^e section)

Jean-Marc Descoux

Ancien commandant de la gendarmerie d'outre-mer

Général d'armée aérienne (2^e section)

Éric Autellet

Ancien major général des armées

Général d'armée (2^e section)

Éric Bellot des Minières

Ancien inspecteur général des armées

Madame Caroline Duclos

Directrice de grands comptes, Sopra Steria

Madame Violette Bouveret

Fondatrice Mecylium

Monsieur Jean-Luc Tavernier

Directeur général de l'INSEE (membre de droit)

Représenté par **Monsieur Alain Bayet** directeur de la direction de la diffusion et de l'action régionale de l'INSEE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Contrôleur des armées Vincent Berthelé

DERNIÈRES PUBLICATIONS

- 2024 / 18^e rapport - Les réserves
- 2023 / 17^e rapport - Les officiers
- 2022 / 16^e rapport - La mobilité des militaires



© Présidence de la République - juillet 2024

Les rapports et revues annuelles sont consultables sur :

- www.vie-publique.fr
- www.defense.gouv.fr/haut-comite-devaluation-condition-militaire
- les sites intranet du ministère des armées et des anciens combattants et de la gendarmerie nationale



© HCECM ; audition CSFM - novembre 2022

Haut Comité d'évaluation de la condition militaire
10 quater rue Saint-Dominique, 75700 Paris SP 07
01.86.69.07.49
hcecm.cmi.fct@intradef.gouv.fr

HAUT COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA CONDITION MILITAIRE (HCECM)

« La condition militaire recouvre l'ensemble des obligations et des sujétions propres à l'état militaire, ainsi que les garanties et les compensations apportées par la Nation aux militaires. Elle inclut les aspects statutaires, économiques, sociaux et culturels susceptibles d'avoir une influence sur l'attractivité de la profession et des parcours professionnels, le moral et les conditions de vie des militaires et leurs ayants droit, la situation et l'environnement professionnels des militaires, le soutien aux malades, aux blessés et aux familles, ainsi que les conditions de départ des armées et d'emploi après l'exercice du métier militaire ».

Code de la défense, article L4111-1